

Lycée Fustel, Strasbourg
Terminales ES

BACCALAUREAT BLANC
Mars 2013

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Enseignement Obligatoire

Durée de l'épreuve : 4h – coefficient : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit

Attention!

Les épreuves d'enseignement obligatoire et d'enseignement de spécialité
(Economie Approfondie ou Sciences Sociales et Politiques)
doivent impérativement être rédigées sur des copies distinctes

Sur vos copies, indiquez obligatoirement votre classe et un pseudonyme
de votre choix.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet
Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1 à 6

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit l'épreuve composée

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Peut-on dire que la France n'est plus une société de classes ?

DOCUMENT 1

Quelques pratiques culturelles à l'âge adulte et équipement des ménages en multimédia et en automobile selon la catégorie sociale (en %)

	Multi équipement automobile*		Musée ou exposition**		Théâtre**		Téléphone portable	
	1996	2006	1987	2005	1987	2005	1997	2006
Agriculteurs exploitants	30	48	18	34	8	11	10	65
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	36	55	32	40	20	20	23	93
Cadres et professions intellectuelles supérieures	42	52	64	66	46	36	26	99
Professions intermédiaires	34	49	52	52	31	25	16	94
Employés	16	32	33	38	19	12	12	88
Ouvriers	24	45	26	25	9	6	9	90
Ensemble	28	34	33	39	18	16	15	75

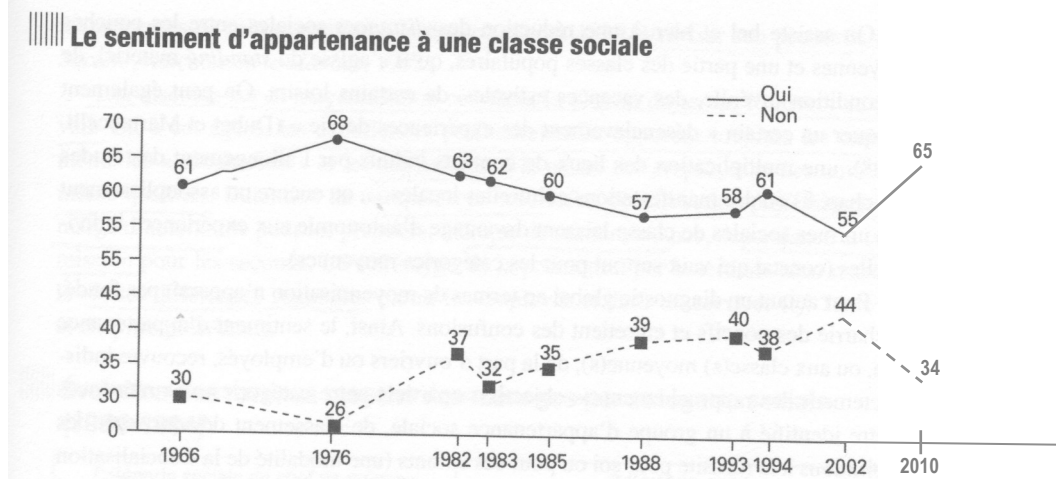
Champ : France métropolitaine

* au moins deux voitures par ménage

** au moins une fois par an

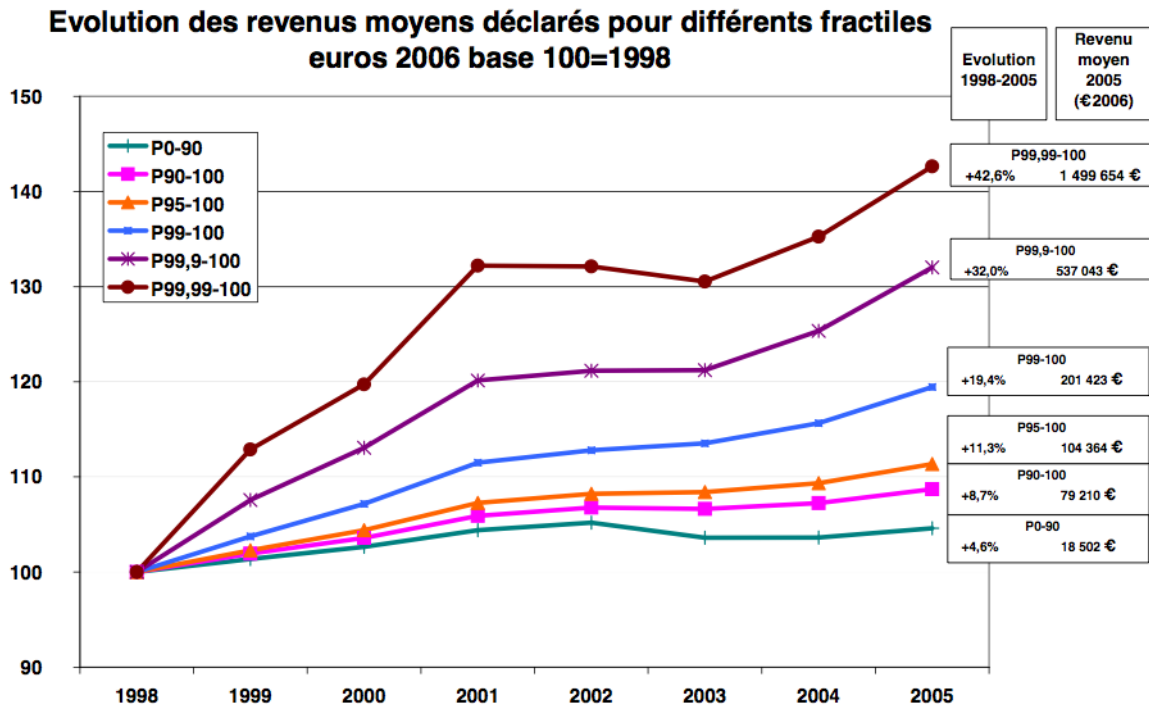
INSEE, *Enquête permanente sur les conditions de vie*, 1996, 2005 et 2006

DOCUMENT 2



Serge Bosc, « Stratification et classes sociales » Coursus, Armand Colin, 7^{ème} édition, 2011, p187 et TNS-SOFRES pour 2010.

DOCUMENT 3



Note : le fractile P90-100 correspond aux 10% des foyers les plus riches (3,5 millions de foyers sur 35 millions), le fractile P95-100 au 5% des foyers les plus riches, etc. Le fractile P99,99-100 correspond aux 0,01% des foyers les plus riches (3 500 contribuables les plus riches sur 35 millions)

DOCUMENT 4

Le groupe ouvrier apparaît bel et bien comme le grand perdant de la crise récente, et plus généralement des mutations économiques de long terme. Il ne s'agit pas seulement de sa perte de poids numérique. Sont en cause sa déstructuration, l'effritement de son identité, sa perte de visibilité, le déclin voire la fin du mouvement ouvrier tel qu'il s'était affirmé depuis la fin du XIX^{ème} siècle. [...] En termes catégoriels, on assiste à l'implosion des noyaux ouvriers typiques de la deuxième industrialisation française (entamée dès la Belle Epoque et les années 1920, développée dans les années 1950 jusqu'aux années 1970). Le groupe ouvrier a ainsi perdu les figures de proue qui le structuraient socialement et symboliquement : les mineurs ont disparu depuis longtemps, plus récemment les sidérurgistes, les métallurgistes, les travailleurs de l'automobile aux effectifs fortement réduits, n'ont plus la place centrale qu'ils occupaient dans les années 1960. Même les catégories ouvrières de certains grands services (les cheminots) n'échappent pas au rétrécissement de leurs rangs. Ces évolutions brutales s'accompagnent d'autant de phénomènes qui minent l'identité ouvrière : la destruction de cultures professionnelles (dans les entreprises du secteur privé, la cohésion des ouvriers professionnelles est affaiblie par la montée des techniciens et des « nouveaux ouvriers », titulaires d'un bac technique ou d'un BTS, et issus, souvent, d'autres milieux sociaux) ; [...] la différenciation accrue des positions statutaires (stable/précaires (intérimaires), anciennes/nouvelles générations)

Serge Bosc, « Stratification et classes sociales » Coursus, Armand Colin, 7^{ème} édition, 2011, p.193-194

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties.

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

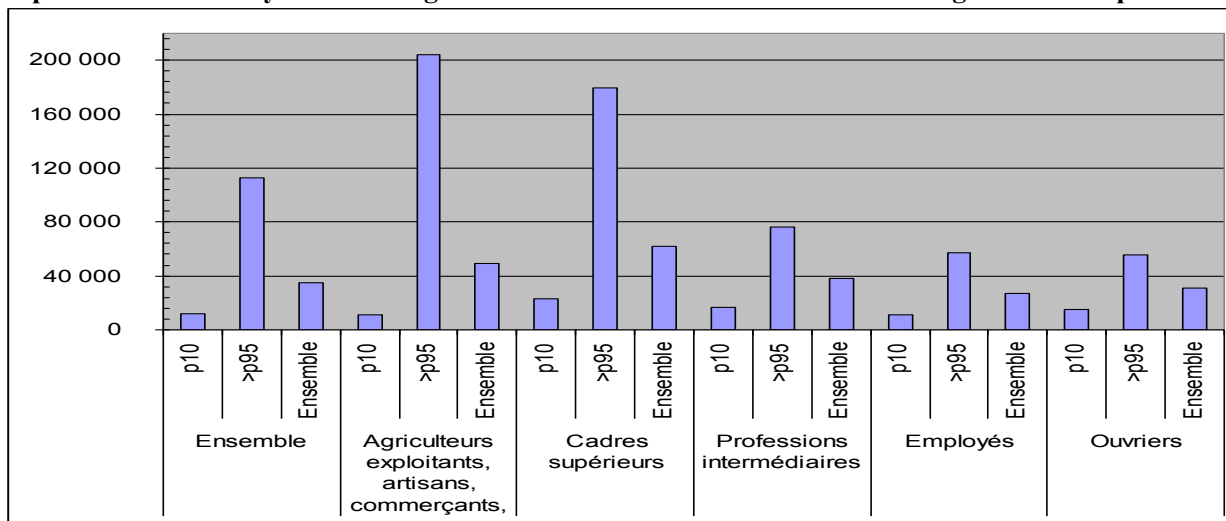
Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Quels sont les mécanismes cumulatifs susceptibles d'engendrer déflation et dépression économique ? (3 points)
2. Distinguez égalité des droits, égalité des situations et égalité des chances. (3 points)

Deuxième partie : Etude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis caractériserez les inégalités de revenus qu'il met en évidence.

Revenu disponible annuel moyen du ménage en 2010 selon la P.C.S. du chef de ménage et selon le percentile



Champ ménages : ménages ordinaires en France métropolitaine dont la personne de référence n'est pas un étudiant.
Champ revenu : le revenu déclaré du ménage est positif ou nul.

INSEE, *Enquête Revenus fiscaux et sociaux*, 2010

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Vous analyserez les conséquences des politiques budgétaires menées depuis 2008 sur les économies des pays développées. (D'après un sujet du manuel de SES terminale 2012 Magnard)

Document 1 : Principaux indicateurs de conjoncture des Etats-Unis, du Japon et de la zone euro

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB (%)						
Etats-Unis	1,9	-0,3	-3,1	2,4	1,8	2,2
Japon	2,2	-1,0	-5,5	4,7	-0,6*	1,9
Zone euro	3,0	0,4	-4,4	2,0	1,4	-0,4
Inflation (%)						
Etats-Unis	2,9	3,8	-0,3	1,6	3,2	2,1
Japon	0,0	1,4	-1,4	-0,7	-0,3	0,0
Zone euro	2,1	3,3	0,3	1,6	2,7	2,5
Taux de chômage (% de la population active)						
Etats-Unis	4,6	5,8	9,3	9,6	9,0	8,1
Japon	3,8	4,0	5,1	5,1	4,6	4,4
Zone euro	7,6	7,7	9,6	10,1	10,1	11,4
Dette publique (% du PIB)						
Etats-Unis	66,5	75,4	88,8	97,8	102,2	109,8
Japon	162,4	171,1	188,7	192,7	205,3	214,3
Zone euro	71,9	77,1	87,8	93,1	95,2	100,6
Déficit public (% du PIB)						
Etats-Unis	-2,9	-6,3	-11,3	-10,6	-10,1	-8,5
Japon	-2,4	-2,2	-8,7	-8,1	-9,3	-9,9
Zone euro	-0,7	-2,1	-6,3	-6,0	-4,1	-3,3

Source : FMI, OCDE, Eurostat

* Année de l'accident nucléaire de Fukushima au Japon

Document 2 : Chiffrage des plans de relance de 2009 et des plans de rigueur dès 2010

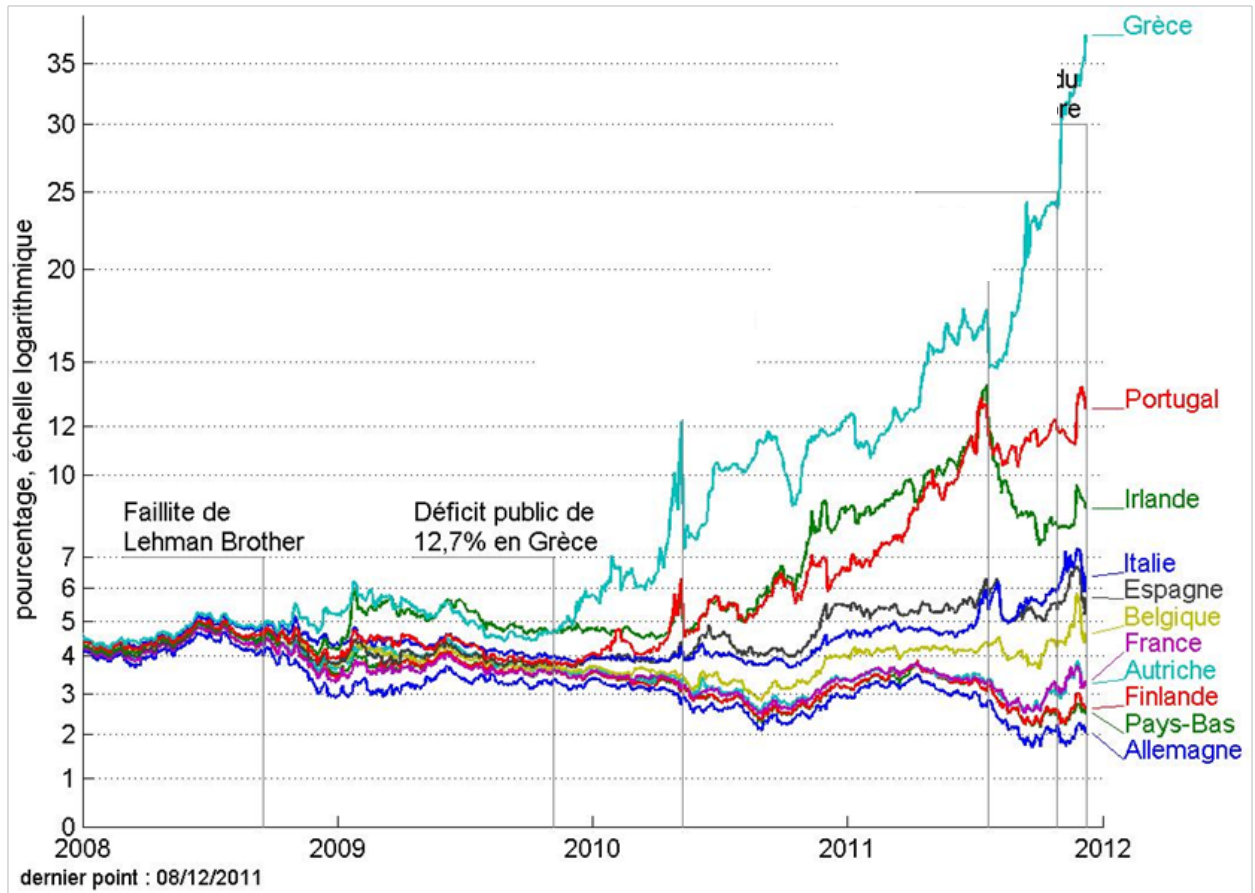
	Impulsion budgétaire (+ relance / - rigueur)		
	2009		A partir de 2010 ou 2011
	En % du PIB	En milliards d'euros	En milliards d'euros
France	1,3	+ 26	- 100 en 3 ans
Allemagne	1,3	+ 50 en 2 ans	- 86 en 4 ans
Royaume-Uni	1,2	+ 20	- 91 en 5 ans
Italie	0,4	+ 5,5	- 93,5 en 3 ans
Espagne	1,7	+ 19,1	- 70 en 3 ans
Etats-Unis	5,0	+ 789 (1)	- 4000 en 12 ans (1) (2)
Japon	nd	+ 200	+175 (3)
Chine	7,0	+786 (1)	+127 (3)

Sources : Natixis ; Commission européenne ; Eurostat ; ministère de l'économie des finances et de l'emploi ; Le Monde 5/12/2008 et 6/9/2011, Larousse, Le Figaro 7/9/2012 et 11/01/2013.

(1) En milliards de dollars. (2) Année 2012 (3) Année 2013

nd : donnée non disponible

Document 3 : Evolution des taux d'intérêt des emprunts d'Etat à 10 ans en zone euro



Blog du CEPII, « Pourquoi certains pays de la zone euro empruntent-ils si cher sur les marchés ? », 15 Décembre 2011, Benjamin Carton, <http://www.cepii.fr/BLOG/fr/post.asp?IDcommunique=24>